

LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES EN QUESTION

ENVIRONNEMENT : QUELLES CONTINUITÉS ? QUELLES RUPTURES ?



Afin de comprendre le fonctionnement global des territoires et suivre leur évolution, les différents observatoires de l'ADEUS produisent régulièrement des indicateurs thématiques et transversaux. Le présent tableau de bord fait partie d'une série réalisée sur le même mode sur les thématiques de démographie, d'habitat, d'économie et de mobilité.

Ensemble, ils permettent de synthétiser les principaux travaux des différents observatoires de l'ADEUS et les enjeux qui en découlent.

Ainsi, les analyses de l'évolution de l'environnement permettent de suivre les pressions pesant sur ses différentes composantes (eau, sol, air, biodiversité...) et de mettre en lumière les réponses nécessaires pour limiter les conséquences sur la société (impacts, usages...) de la dégradation de cet état environnemental.

A travers le prisme du développement durable, ce tableau de bord Environnement se propose d'abord de suivre l'évolution du territoire ressources, socle d'espaces naturels

et agricoles procurant de multiples services écosystémiques. Ensuite, il s'agit d'anticiper les pressions induites par les projets de développement, en vue d'accompagner l'élaboration et l'évolution des politiques publiques et documents cadre.

Quelle évolution du territoire ressources et des services rendus ?

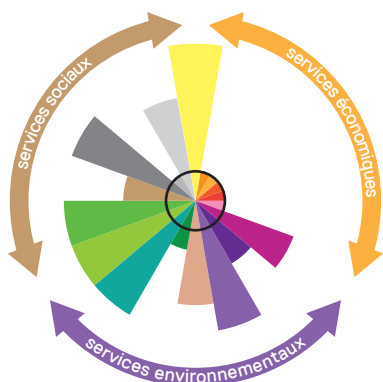
Une ressource sol longtemps appréhendée comme infinie

- Une forte consommation de terres naturelles et agricoles (moyenne annuelle de 520 ha entre 1976 et 2002 dans le Bas-Rhin).
- En décélération depuis les années 2000 (308 ha/an entre 2002 et 2007).

Une imperméabilisation des sols au détriment des services écosystémiques rendus

- Une imperméabilisation qui touche particulièrement les espaces agricoles : 90 % des espaces imperméabilisés entre 2000 et 2012 étaient à l'origine agricoles¹.
- Une réduction des services environnementaux, sociaux et économiques rendus par les espaces consommés.
- A contrario, un développement à l'origine de la création d'espaces verts urbains perméables au sein même de l'enveloppe urbaine.

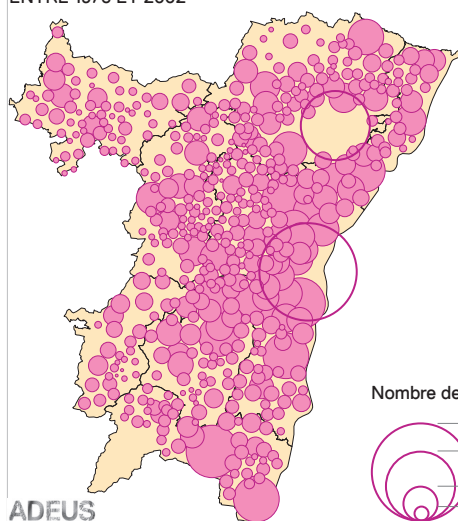
BOUQUET DE SERVICES ASSOCIÉS AUX PRAIRIES



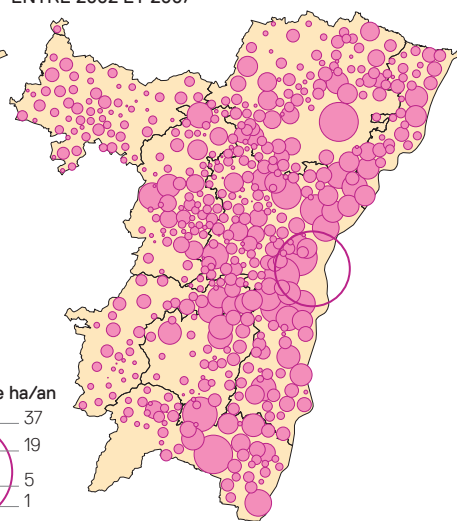
Par exemple, une grande diversité de services rendus est associée aux prairies, dont production agricole, régulation des inondations et de l'érosion des sols, pollinisation, loisirs de proximité et valeur paysagère.

1. Source : BD OCS mutations - CIGAL v2.

LA CONSOMMATION FONCIÈRE ANNUELLE TOTALE ENTRE 1976 ET 2002

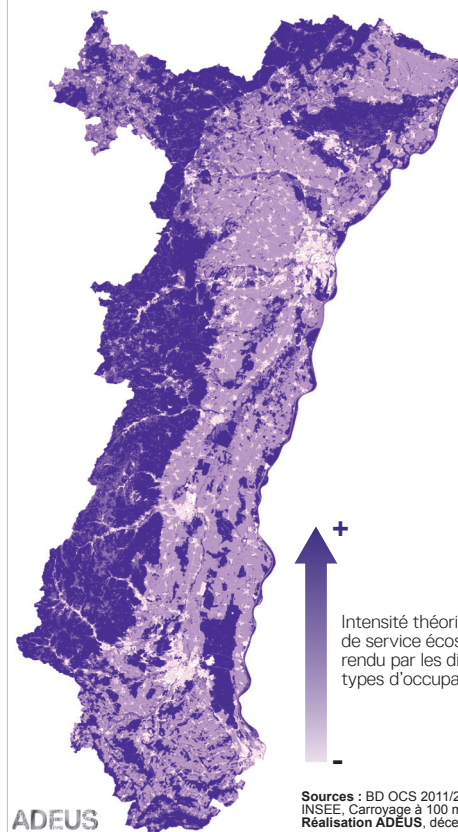


ENTRE 2002 ET 2007



ADEUS
Source IGN BD Topo 2002, ADEUS 2002
Réalisation ADEUS, novembre 2011

DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES QUI VARIENT SELON L'OCCUPATION DU SOL



Sources : BD OCS 2011/2012-CIGAL v2
INSEE, Carroyage à 100 mètres 2011
Réalisation ADEUS, décembre 2015

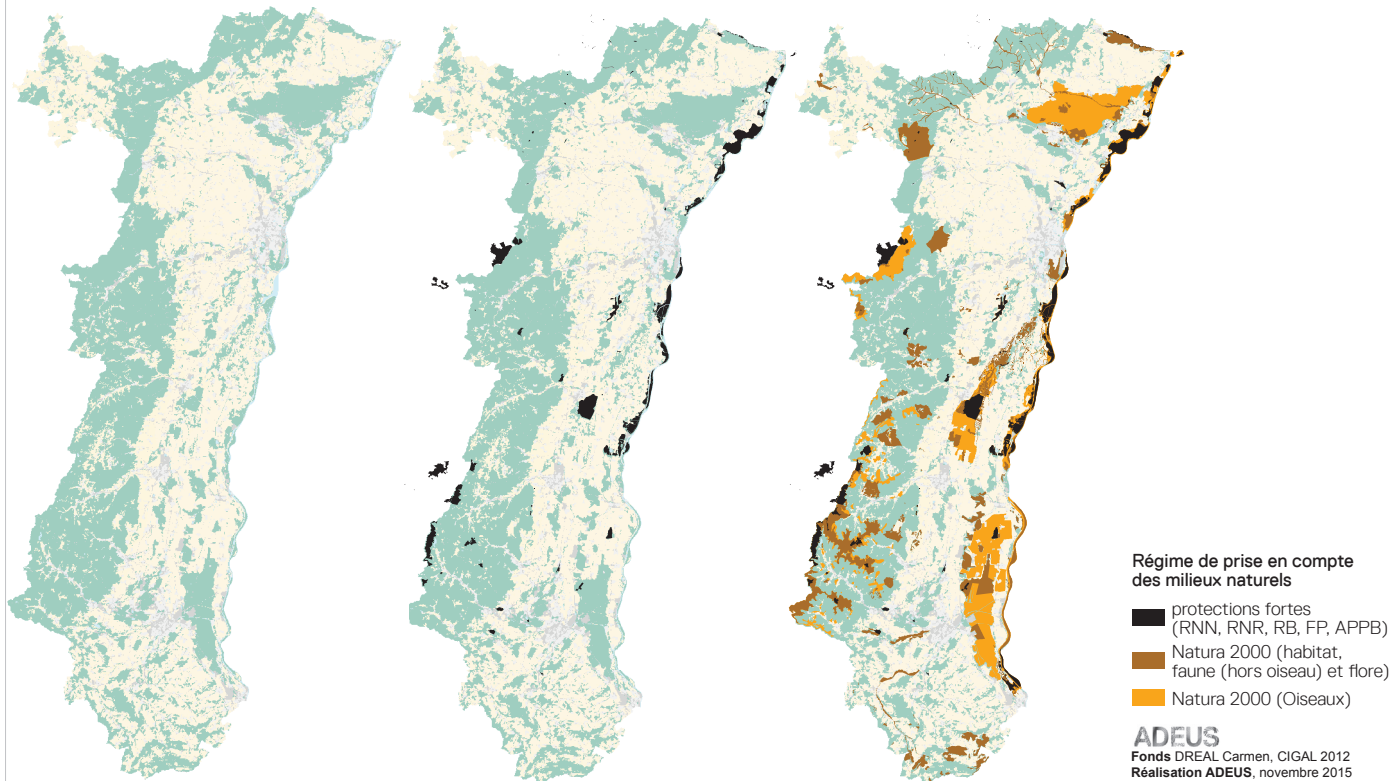
Une prise en compte du service rendu « biodiversité » à améliorer

DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE

AVANT 1980

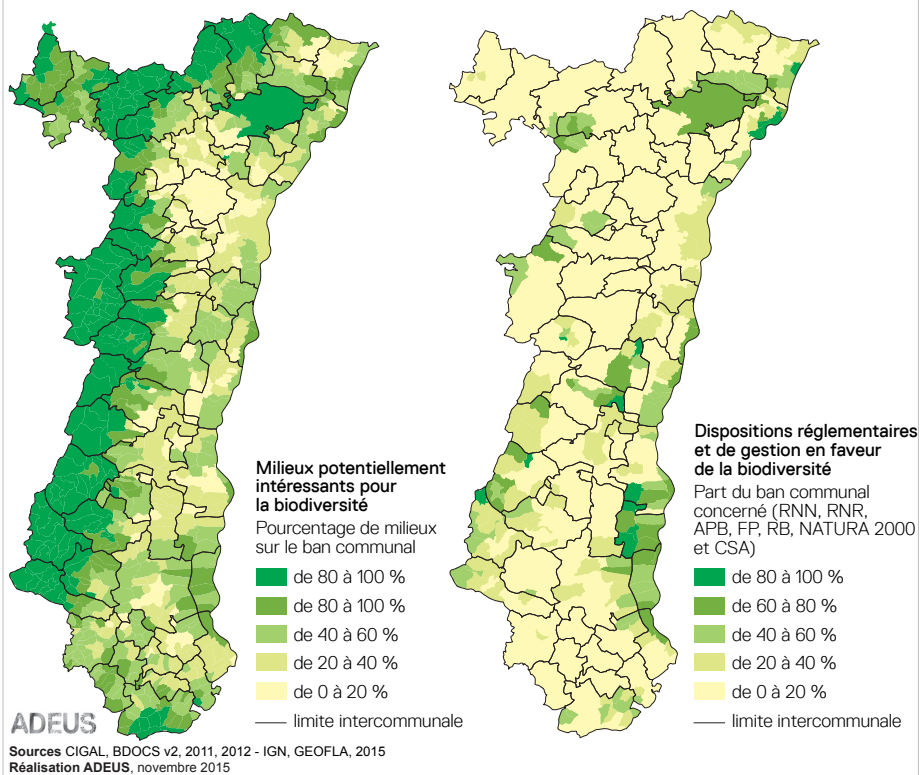
1980-1999

2000-2009



- Depuis 1976 (loi de protection de la nature), augmentation de la part du territoire alsacien concernée par une protection dite « forte² » (de 0 à 3,1 % en 2014, contre 1,4 % au niveau national, et de 0 à 17 % si l'on inclut le réseau Natura 2000).
- Un décalage important sur certains territoires entre l'importance des milieux naturels potentiellement intéressants pour la biodiversité et le degré de protection/gestion existant.

L'ABSENCE DE MESURES TERRITORIALISÉES NE PRÉJUGE PAS DE L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE DE CERTAINS MILIEUX NON INVENTORIÉS



2. Sont ici considérées comme protections fortes les réserves naturelles nationales et régionales, arrêtés de protection du biotope, forêts de protection et réserves biologiques.

Quelles pressions à venir ?

Le zonage des documents d'urbanisme : outil de préservation...

- Une augmentation des zonages naturels et agricoles inconstructibles en lien avec les prises de conscience environnementales et les obligations législatives et réglementaires (+12 % entre 2005 et 2013 dans le Bas-Rhin³).

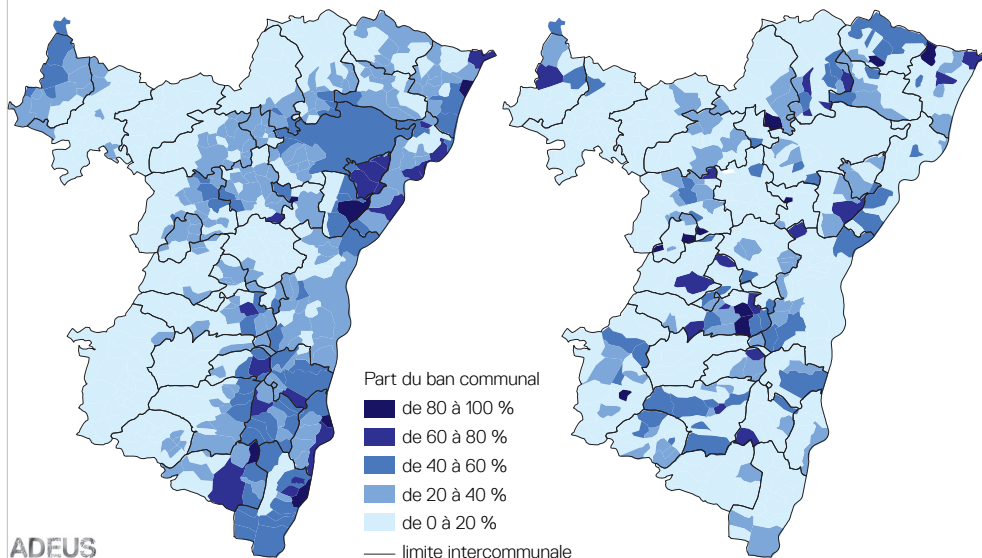
... et d'identification des pressions restantes

- Un stock de foncier inscrit dans les documents d'urbanisme⁴ supérieur aux besoins de développement des différents territoires (9 500 ha pour le Bas-Rhin en 2013).
- Des localisations de zones d'urbanisation future qui risquent d'impacter le territoire ressources, (zones humides en illustration).

UNE PRISE EN COMPTE DIFFÉRENCIÉE DE L'ENJEU DE PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES SELON LES TERRITOIRES

Part des zones à dominante humide dans chaque commune

Part des zones à dominante humide classées en zone d'extension dans les POS et PLU en 2014



ADEUS

Sources ADEUS, BD POS/PLU 2014, CIGAL, BD ZDH 2012
Réalisation ADEUS, novembre 2015

3. Source : ADEUS - BDPOS/PLU, 2005-2009-2013
4. Il s'agit des zones d'urbanisation futures encore disponibles.

Conclusion et enjeux

Le contexte géographique alsacien (vallée alluviale du Rhin, présence d'une nappe phréatique...) a pour résultante une forte concentration d'enjeux environnementaux dans un territoire où la densité de population est importante. En conséquence, les évolutions récentes montrent une diminution des espaces rendant des services écosystémiques au profit d'espaces artificialisés, même si le rythme de disparition ralentit ces dernières années. En parallèle, les mesures de préservation de ces

espaces sont nombreuses et de plus en plus utilisées sur le territoire.

Ainsi, les dynamiques économiques, de production de logements et de développement des infrastructures de transports ont des conséquences non négligeables sur le territoire ressources, qu'il s'agit de mesurer. Inscrire les futurs choix de développement dans une vision globale des services écosystémiques rendus par les territoires permet de dépasser les logiques

sectorielles et de proposer une urbanisation optimisée qui épargne davantage les espaces multifonctionnels. Les documents cadre proposent des outils qui permettent d'assurer cet équilibre, et le processus d'évaluation environnementale de chaque document est le garant que les choix les plus importants sont réalisés en prenant en compte la présence des espaces les plus sensibles.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
Équipe projet : **Pierre De Cadenet, Nadia Monkachi, Ahmed Saïb** (chefs de projet), **Mélanie Pous** (responsable de livrable), **Fanny Chailloux, Marie Geffard, Anaïs Gsell-Epailly, Stéphane Martin, Thomas Graff**
PTP 2015 - N° projet : **1.2.3.7** - Mise en page : **Jean Isenmann**
© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org